

## *MODE D'EMPLOI D'ORGANISATION DES COMPETITIONS DE MATCH RACING EN FRANCE*

**World Sailing a défini un système de grade pour les épreuves de Match Racing et des règles précises s'appliquent pour chaque Grade.**

Ces règles sont disponibles en anglais sur le site

<https://www.sailing.org/event-organiser-resource-centre/>

Page Match Racing de World Sailing : <https://www.sailing.org/our-sport/race-officals/international-umpire/international-umpire-resource-centre/>

Vous y trouverez les documents fondamentaux qui concernent l'organisation des épreuves en match racing :

- Sailing Match Racing Event Grading Form
- Match Race Ranking Holiday Guidelines
- Match Race Rankings Grading Criteria
- Women's Match Racing Rankings

Il est indispensable de respecter l'ensemble des règles internationales ainsi que les règles de la FFVoile lors des compétitions disputées en France.

### **1 – ORGANISATION DE COMPETITIONS DE GRADE 1 et 2**

**Pour organiser une compétition de grade 1 ou 2 en France, il est nécessaire d'obtenir l'accord préalable de la Commission Nationale Match Race. Pour ce faire, contacter le pôle habitable de la FFVoile : [habitable@ffvoile.fr](mailto:habitable@ffvoile.fr)**

### **2 – ORGANISATION DE COMPETITIONS DE GRADE 3 ou INFÉRIEUR**

#### **2-1 Décision d'organiser une telle compétition :**

Contactez le responsable de votre bassin MR et responsable calendrier de ligue pour accord sur la compétition et les dates, ainsi que pour l'enregistrement au calendrier de la FFVoile

#### **2-2 Demande de grading : 4 mois au minimum avant le début de la compétition**

Selon un certain nombre de critères, un grade est attribué à votre épreuve :

La demande de grading est à envoyer à World Sailing avec copie à la FFVoile à [habitable@ffvoile.fr](mailto:habitable@ffvoile.fr)

#### **2-3 Rapport après la compétition : dans les 5 jours suivant la fin de la compétition**

Envoyer le rapport final après la compétition à World Sailing ([match.racing@sailing.org](mailto:match.racing@sailing.org)) avec copie à la FFVoile ([habitable@ffvoile.fr](mailto:habitable@ffvoile.fr)) en utilisant le formulaire Grading Form et sa dernière page Résultat.

Ce document doit être approuvé par le Chief Umpire : une copie peut être envoyée par mail par le chief umpire à [match.racing@sailing.org](mailto:match.racing@sailing.org)

## 2.4 Droit d'appel ?

Dans les Instructions de Course types, vous verrez apparaître le paragraphe ci-dessous :

1.2 [Un Jury International approuvé par la FFVoile sera désigné conformément à l'annexe N des RCV, et le droit d'appel sera supprimé selon la RCV 70.5] (supprimer si pas de jury international)

ATTENTION, il faut supprimer cet article pour les compétitions nationales de grade 4 et 5. En effet, le jugement sans appel est quasiment inutile car les règles de l'annexe C ne permettent pratiquement aucune possibilité d'appel. (cf article C9 de l'annexe C) World Sailing a choisi de garder l'obligation d'avoir un jury international à partir des grades 2 pour assurer une qualité de jugements sur les réclamations selon la RCV C6 qui peuvent parfois être délicates.

## **3 - RESUME DES CRITERES DE GRADING**

### **Critères pour tout niveau :**

- la procédure de demande de grading et d'envoi du rapport final doit être respectée.

- l'avis de course et les Instructions de Course type doivent être utilisés.

Voir les documents type en français pour les épreuves nationales (site FFVoile:

<http://espaces.ffvoile.fr/arbitrage/boite-a-outils/avis-de-course-et-instructions-de-course-type.aspx>

- les matchs doivent être jugés par des arbitres sur l'eau (ou umpires)

- les bateaux doivent être monotypes.

- le poids des équipages doit correspondre à une moyenne par équipier de 87,5 kg pour les épreuves OPEN et de 68 kg pour les épreuves FEMININES. Il est possible de naviguer à 4 ou 5 mais en restant toujours sous la limite de 350 kg.

- le barreur doit être identifié par son identifiant World Sailing (Sailor ID)

- les règles de publicité WS doivent être respectées.

### **Grade 5**

*C'est le niveau imposé si moins de huit équipages sont invités ou lorsque la compétition ne dure qu'une journée.*

Respecter la constitution de l'équipe d'arbitrage (cf tableau ci-après), conformément au règlement sportif de la FFVoile.

Pas de contrainte hors monotypie et égalité de performance par paire pour les bateaux.

Remarque :

Il ne paraît pas judicieux de proposer une compétition même à ce niveau sans avoir au strict minimum :

- 2 jours de compétition
- 2 bateaux
- 4 équipages invités.
- Des bateaux à 3 équipiers
- Des arbitres disponibles (comité de course et umpires)

### **Grade 4**

*C'est le niveau maximum pour les compétitions nationales (hors Championnats Nationaux) ou lorsque le quota de coureurs étrangers est insuffisant pour un grade supérieur.*

Respecter la constitution de l'équipe d'arbitrage (cf tableau ci-après), conformément au règlement sportif de la FFVoile.

Contraintes supplémentaires par rapport à une compétition de Grade 5 :

- les bateaux : doivent pouvoir porter un spinnaker et être menés par un minimum de trois équipiers.
- les coureurs : un minimum de huit équipages

- sur le programme : un minimum de deux jours de course
  - Sur les arbitres : un comité de course national ou régional avec dérogation de la CCA et un chef umpire national ou régional avec dérogation de la CCA (cf tableau ci-dessous)

### GRADE 3

*C'est le premier niveau pour une compétition « INTERNATIONALE » :*

**30% au moins des coureurs devront être étrangers.**

Sauf pour les Championnats de France.

Contraintes supplémentaires par rapport à une compétition de grade 4 :

- sur les bateaux : longueur supérieure à 5,9 m (longueur hors tout).  
4 bateaux au minimum au début de la compétition.
- sur les arbitres : au moins deux UI (umpire international) sauf pour les Championnat Nationaux où un seul UI est suffisant et un président du comité de course national
- sur les coureurs : un minimum de huit équipages
- sur le programme : idem grade 4.

### 4 - TABLEAU DE CONSTITUTION DE L'EQUIPE D'ARBITRAGE

GRADE DE LA REGATE	COMITE DE COURSE	CHEF-UMPIRE	UMPIRES-ASSESEURS
GRADE 5	Président du comité de course : comité régional	Juge-Umpire Régional ou Juge-Umpire National stagiaire	<b>Au minimum par match :</b> <b>1 umpire régional complété par :</b> toutes personnes (coureurs, personnes X connues par le chef umpire, etc.)
GRADE 4 (Sélective InterLigue, épreuve universitaire)	Président du comité de course : comité national ou régional avec dérogation de la CCA	Juge-Umpire Régional avec dérogation de la CCA ou Juge-Umpire National	<b>Au minimum par match :</b> <b>1 umpire national ou 1 umpire régional (avec dérogation) + idem ci-dessus</b> <b>et au minimum dans l'équipe d'arbitres :</b> <b>2 juges-umpires régionaux</b> Nota : cela permet d'instruire les « hearing » avec 3 juges
GRADE 4 (Finale de Bassin sélectives au chpt France Open) et 3	Président du comité de course : comité national	Juge-Umpire National	<b>Au minimum par match :</b> <b>1 umpire national + 1 umpire régional</b> <b>et au minimum dans l'équipe d'arbitres</b> <b>2 juges-umpires régionaux</b> Nota : Pour Grade 3, sauf Chpts Nationaux : <b>obligatoirement au moins 2 Umpires Internationaux (IU)</b> <b>Si Chpts Nationaux, au moins 1 IU</b>

*Rappel : Cf Règlement des diplômes, des qualifications, des fonctions de club et des formations de la FFVoile art 25.d.*

Il existe 2 niveaux dans la qualification fédérale d'umpire : le niveau Umpire Régional et le niveau Umpire National. Le niveau d'umpire international est géré par World Sailing.

- La qualification d'umpire est indépendante de la qualification de juge.
- Si un umpire possède une qualification de juge, celle-ci vient en complément de la qualification d'umpire de même niveau. Il devient alors pour les besoins du tableau ci-dessus juge - umpire régional ou juge - umpire national.

- Le poste de chef-umpire doit toujours être assuré par un juge régional voire national pour toutes les réclamations des coureurs sous pavillon rouge ainsi que celles du jury selon l'annexe C des RCV, « Règles de match racing ».
- Le chef-umpire doit donc posséder le statut de juge - umpire. Si tel n'est pas le cas, 2 arbitres doivent être nommés : le premier sera président du jury et le second Chef umpire.